



**Le 20 juin 2023**

### **Renouvellement de la suspension temporaire de l'activité d'accouchement à la maternité de Guingamp**

**La situation de la maternité de Guingamp fait l'objet de nombreux échanges depuis plusieurs mois avec les professionnels de santé et les élus du territoire. Malgré les actions de recrutement entreprises, le nombre de soignants présents est encore insuffisant pour garantir la sécurité des prises en charge. Il a été décidé de reconduire la suspension temporaire des accouchements jusqu'au 31 octobre. La maternité n'est pas fermée, les autres activités fonctionnent normalement.**

Les tensions sur les effectifs de sages-femmes, des gynécologues obstétriciens et des médecins anesthésistes avaient conduit à suspendre temporairement les accouchements à compter du 26 avril pour une durée de deux mois. Durant cette phase de suspension temporaire, **le centre hospitalier a conduit une politique active de recrutement** afin de reconstituer l'équipe soignante du service la maternité par des annonces sur différents supports, activation des réseaux professionnels, job dating etc...

Par ailleurs, **l'engagement quotidien des personnels de l'établissement a permis de reprendre de nombreuses activités** : les consultations en gynécologie, les séances de préparation à la parentalité, de rééducations du périnée. Les ateliers mensuels qui existaient auparavant autour de l'allaitement, de la santé environnementale ont également été réactivés. **De nouvelles activités ont été développées** : les consultations de suivi gynécologique et de contraception. De nouveaux ateliers sont aussi proposés dans l'accompagnement à la parentalité : soins d'hygiène, rythmes et pleurs, cours co-parents, parentali-thé.

A ce jour en dépit des actions menées, **les plannings prévisionnels des équipes soignantes, dont la présence 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 est absolument indispensable et obligatoire pour la prise en charge des accouchements, présentent de nombreuses ruptures de la permanence et de la continuité des soins**, notamment avec la période estivale à venir. Ces difficultés ne doivent pas compromettre la sécurité des soins qui doit être garantie pour les habitants du territoire et nécessitent de prévenir tout risque de prise en charge.

**Dans ces conditions, il a été décidé de reconduire la suspension temporaire de l'activité d'accouchement à la maternité de Guingamp du 26 juin jusqu'au 31 octobre.**

Cette suspension temporaire consiste pour la maternité du centre hospitalier à interrompre uniquement et provisoirement la prise en charge des accouchements. Un accompagnement individuel sera à nouveau apporté aux parturientes concernées dans le cadre d'un échange téléphonique avec une sage-femme hospitalière visant à fournir toutes les réponses sur le suivi de leur grossesse, leur accouchement et leur suivi post-natal. Elles pourront selon leur choix, être orientées vers les maternités du département ( CH Saint Briec, CH Lannion et Hôpital privé des Côtes-d'Armor) ou d'un territoire limitrophe.

Une permanence téléphonique directe est mise en place par l'hôpital 24h/sur 24 pour répondre à toutes questions : **02 96 44 56 51**

### **Maintien de toutes les autres activités de la maternité**

En dehors des accouchements, les échographies, suivis de grossesse, préparations à la naissance, consultations gynécologiques, de rééducation périnéale restent maintenues. Les **autres consultations et activités gynécologiques se poursuivent** : chirurgie gynécologique, frottis, dépistages, contraception, orthogénie, bilan fertilité, aide au sevrage tabagique, conseil conjugal, psychologue, IVG.

**Le travail engagé se poursuit avec les équipes de l'hôpital pour recruter des professionnels à la rentrée. Un nouveau point de situation sera établi au mois d'octobre.**